

# Annick Le Loch

Députée du Finistère



## LETTRE D'INFORMATION

Novembre - Décembre 2015

### EN SEANCE...

#### Le droit s'adapte pour garantir la sécurité de nos concitoyens

La gravité des attentats du 13 novembre dernier, leur caractère simultané et la permanence de la menace établie par les services de renseignement ainsi que le contexte international ont justifié la proclamation de l'état d'urgence, initialement pour 12 jours.

Au regard du maintien de la menace à un niveau inédit sur le territoire national, il est apparu indispensable de proroger l'état d'urgence et donc nécessaire d'adapter et de moderniser certaines des dispositions de la loi de 1955 l'instituant.

Le projet de loi prolongeant de 3 mois et adaptant l'état d'urgence a donc été adopté le 19 novembre dernier à l'Assemblée nationale.

Dans le contexte d'état d'urgence, les policiers pourront être armés en permanence, y compris hors service, sur la base du volontariat.

Une première structure pour jeunes radicalisés va être créée. Les financements sont prêts, le cadre juridique et le projet pédagogique en voie de finalisation.

Il ne faut aujourd'hui rien exclure quant au type de menaces. Nous donnons à la France les moyens d'y faire face.



#### Financement de la Sécurité Sociale 2016 : dépenses maîtrisées et nouveaux droits sociaux

C'est une double dynamique qui caractérise la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 : le redressement des comptes et la création de nouveaux droits.

En redressant les comptes (réduction du déficit de la Sécurité Sociale de 40 % en trois ans), nous garantissons à nos concitoyens qu'ils pourront être accompagnés et protégés par notre modèle social tout au long de leur vie.

Nous veillons à leur assurer davantage de protection et de justice : création de la protection universelle maladie, droit à bénéficier d'une complémentaire santé de qualité, droit à une garantie contre les impayés de pension alimentaire, renforcement de la prévention en santé et de l'accès aux soins de premier recours, soutien renforcé à l'hôpital public, création de nouvelles places dans le secteur médico-social,...

Autant d'avancées majeures qui visent à améliorer le quotidien de nos concitoyens.

### A LA TRIBUNE...

« Le moratoire et la réduction drastique de la pêche au bar suscitent des inquiétudes pour les petits métiers. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'association des ligneurs de la pointe de Bretagne, ainsi que la plateforme de la pêche côtière (...) ils souhaitent que vous défendiez un moratoire de deux mois. La pêche au bar représente plus de 80 % de leur activité, ils ne peuvent se retourner vers d'autres pêches. La position française est minoritaire en Europe. Est-il envisageable d'obtenir un moratoire de deux mois ? De même, peut-on envisager une dérogation pour cette catégorie qui agit de façon durable depuis des années ? »

*La réponse d'Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé de la pêche :* « (...) En ce qui concerne le bar, nous sommes confrontés à une difficulté objective, à savoir l'état du stock. L'an dernier, la Commission européenne a pour la première fois pris des mesures d'urgence de manière unilatérale, pour stopper la pêche, tant l'état du stock était préoccupant, et ce parce que les Etats n'avaient pas pu parvenir à des positions communes au Conseil. (...) La limitation de trois bars par jour et par pêcheur, pour la pêche récréative, pourrait être amenée à évoluer. »

**Commission des affaires européennes sur le Conseil des Ministres Pêche de l'Union Européenne - 8 décembre 2015**

## MES ACTIONS



### - J'ai **saisi le Gouvernement, notamment concernant** :

- le Crédit Mutuel Arkéa afin que le centre de décisions reste en Bretagne,
- les revendications à caractère social de la Fédération Nationale des Pensionnés de la Marine Marchande,
- le niveau de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves allouée aux enseignants du premier degré.

### - J'ai **informé** notamment :

- les Présidents des Communautés de Communes de l'Ouest Cornouaille sur le Pacte Territoire Santé et les moyens de résorber la désertification médicale,
- les instances professionnelles sur les mesures favorables en matière de fiscalité agricole,
- le FJT de Quimper et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne sur le maintien des APL des jeunes et sur les crédits alloués au FONJEP.

## RENCONTRES ET ECHANGES

**J'ai rencontré**, dans le cadre **de ma mission sur les filières d'élevage**, les acteurs des différentes filières (laitière, porcine, bovine, ovine, restauration collective, grande distribution), les représentants des syndicats agricoles ainsi que des hauts fonctionnaires, des parlementaires et des représentants de partis politiques européens à Bruxelles.

### **J'ai interpellé** :

- **le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique** au sujet du **respect des délais de paiement**, de la création d'une **médiation unique des entreprises** et de **l'apaisement attendu des négociations commerciales**,
- **le Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International** concernant les **inquiétudes des professionnels de l'hôtellerie de plein air** liées à l'empilement des normes et à « l'ubérisation » du secteur.

**J'ai participé, aux cellules d'urgence** départementales dans le cadre du plan de soutien à l'élevage, à une réunion d'information sur l'application de **l'Etat d'urgence** en Finistère, au **Conseil supérieur des gens de mer**, à l'inauguration du nouvel **office de tourisme de Plozévet**, à la **cérémonie du 11 novembre à Douarnenez**, à l'inauguration de l'extension et de l'accueil de jour de la **résidence Pen Allé à Loctudy**, à l'Assemblée générale de la **Chambre de métiers et de l'artisanat** du Finistère, à une rencontre avec les **ligneurs du Cap**, au **Festival Feux Croisés à Penmarch**, à un échange avec la directrice de **Pôle Emploi de Pont-l'Abbé**, à la cérémonie de la **Sainte Barbe à Léchiagat**, à l'inauguration du **centre d'incendie et de secours de Pouldreuzic-Plovan**, à la remise des prix du championnat du Finistère de tennis de table - sport adapté **à Plomeur** ...



*Participation à une séance du Conseil municipal des jeunes de Saint-Jean-Trolimon afin de présenter ma fonction de députée et répondre aux questions des jeunes élus*

## ET BIENTÔT...



- projet de loi pour une République numérique,
- projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation.



**CONTACT** : Résidence Pierre Pichavant  
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE

Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08

annick.leloch.deputee@orange.fr / annicleloch.com

Sur Twitter : @annick\_leloch

### MES COLLABORATRICES

En circonscription : Guénaëlle MARC / Anna FILY

Anne LOZACHMEUR

A l'Assemblée Nationale : Laure DUBUET - ROUTIER